BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1326

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

Créations d'établissements

999 425 218 RCS Perpignan.
GROUPE 2PM.
Forme : Société Civile.
Administration : Gérant : PONS Michel nom d'usage : PONS. Gérant : JAIRE Madeleine nom d'usage : PONS.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 5, Rue Laurent Vidal Barrague, 66250 Saint-Laurent-de-la-Salanque.
Activité : La Société a pour objet : La propriété et la gestion à titre civil de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés. L'acquisition, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, y compris des investissements dans des fonds de capital-investissement (private equity), sous réserve du respect du caractère civil de la société. L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres immeubles et de tous biens meubles. La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. L'administration, la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et constructions s'il y a lieu. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société. Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet..
Date de commencement d'activité : 26 décembre 2025.